



Compte rendu
Conseil Communautaire
Mardi 15 avril 2014

Délégués présents avec droit de vote :

<u>La Vernaz :</u>	GARIN Jacqueline (DT)
<u>Saint Jean d'Aulps :</u>	COTTET-DUMOULIN Patrick, BOIRE-VARLET Sophie et CHARNAVEL Marie-Thérèse
<u>La Côte d'Arbroz :</u>	MUFFAT Sophie
<u>Montriond :</u>	LAGRANGE Georges et PEERSMAN André
<u>Le Biot :</u>	TOURNIER Henri-Victor (DT)
<u>La Baume :</u>	COFFY Serge (DT)
<u>La Forclaz :</u>	GALLAY Gilbert (DT)
<u>Seytroux :</u>	MORAND Jean- Claude (DT)
<u>Essert-Romand :</u>	GAYDON Christelle (DT)
<u>Morzine :</u>	BERGER Gérard, PHIIPP Martine, RASTELLO Lucien, PEILLEX Gilbert, RICHARD Hélène et RICHARD Michel
<u>Les Gets :</u>	MUTILLOD Christophe, GOINE Nathalie et BAUD Georges
<u>Reyvroz :</u>	LOMBARD Gérald (DT)
<u>Vailly :</u>	TRABICHET Yannick et GURLIAT Romain
<u>Lullin :</u>	DEGENEVE Alain et BOUVIER Rachel
<u>Bellevaux :</u>	VUAGNOUX Jean-Louis, CORNIER-PASQUIER Anne et PASQUIER Régis

Délégués présents sans droit de vote:

MUFFAT Jean-François (DS Essert-Romand), VERNAY Franck (DS Le Biot), LE RAY Gérard (DS La Côte d'Arbroz), GALLAY Cyrille (DS La Forclaz) HAUTEVILLE Laurent (DS La Vernaz), DUPONT Eric (DS Seytroux) et CORNIER Andrée (DS Reyvroz)

Délégués excusés :

ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth

Délégués absents:

POLLIEN Frédéric (DT La Baume)

Procurations :

Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Hélène RICHARD

Autres personnes présentes :

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur) et MONTET Charles-Henri (responsable administratif et financier)

Secrétaire de séance :

André PEERSMAN

1- Installation du nouveau conseil communautaire

Georges BAUD, doyen d'âge des conseillers communautaires, procède à l'installation du conseil qui est désormais au complet suite au renouvellement des conseillers municipaux :

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
LA FORCLAZ	GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
LA VERNAZ	GARIN Jacqueline	HAUTEVILLE Laurent
LA BAUME	COFFY Serge	POLLIEN Frédéric
LE BIOT	TOURNIER Henri-Victor	VERNAY Franck
SEYTROUX	MORAND Jean-Claude	DUPONT Eric
SAINT JEAN D'AULPS	COTTET-DUMOULIN Patrick BOIRE-VARLET Sophie CHARNAVEL Marie-Thérèse	
ESSERT-ROMAND	GAYDON Christelle	MUFFAT Jean-François
LA CÔTE D'ARBROZ	MUFFAT Sophie	LE RAY Gérard
MONTRIOND	LAGRANGE Georges PEERSMAN André	
MORZINE	BERGER Gérard PHILIPP Martine RASTELLO Lucien RICHARD Hélène PEILLEX Gilbert RICHARD Michel ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth	
LES GETS	MUTILLOD Christophe GOINE Nathalie BAUD Georges	
BELLEVAUX	VUAGNOUX Jean-Louis CORNIER-PASQUIER Anne PASQUIER Régis	
LULLIN	DEGENEVE Alain BOUVIER Rachel	
REYVROZ	LOMBARD Gérald	CORNIER Andrée
VAILLY	TRABICHET Yannick GURLIAT Romain	

2- Présentation de la CCHC

Voir présentation ci-jointe.

3- Élection du Président

Monsieur Georges BAUD, doyen des délégués de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, propose aux délégués présents de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes. Il souligne que ce poste requiert des compétences certaines et des qualités d'écoute nécessaires à la bonne gestion de cette communauté. Deux délégués sont candidats : Christophe MUTILLOD et Jacqueline GARIN. Après avoir entendu les discours de ces 2 candidats, Georges BAUD invite les délégués à procéder à l'élection.

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux élus que cette élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours. Pour être élu au 1^{er} ou au 2^{ème} tour, les candidats doivent obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour être élu au 3^{ème} tour, la majorité relative est suffisante.

Henri ANTHONIOZ et Cyrille GALLAY sont désignés assesseurs et appelle les élus présents à passer chacun leur tour dans l'isoloir et à déposer leurs bulletins dans l'urne. Suite au dépouillement, les résultats sont les suivants :

- 1er tour – nombre de votants : 30
 - Madame Jacqueline GARIN : 15 voix
 - Monsieur Christophe MUTILLOD : 15 voix
 - Bulletins nuls ou blancs : 0
- 2ème tour – nombre de votants : 30
 - Madame Jacqueline GARIN : 15 voix
 - Monsieur Christophe MUTILLOD : 15 voix
 - Bulletins nuls ou blancs : 0

- 3ème tour – nombre de votants : 30
 - Madame Jacqueline GARIN : 16 voix
 - Monsieur Christophe MUTILLOD : 14 voix
 - Bulletins nuls ou blancs : 0

Madame Jacqueline GARIN est élue Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais.

4- Désignation du nombre de Vice-présidents et organisation de travail

4.1 Proposition de répartition des tâches

Jacqueline GARIN fait part aux membres du Conseil Communautaire de la répartition des tâches qui sera faite, via des délégations de fonctions, entre les Vice-présidents :

- 1^{er} Vice-président : développement économique, aménagement du territoire, finances et communication
- 2ème Vice-président : voirie et sentiers
- 3ème Vice-président : déchets et assainissement
- 4ème Vice-président : culture
- 5ème Vice-président : environnement, agriculture et forêt
- 6ème Vice-président : mobilité et transports
- 7ème Vice-président : action sociale, petite enfance et politique du logement
- 8ème Vice-président : équipements publics et équipements sportifs
- 9ème Vice-président : santé

4.2 Désignation du nombre de Vice-présidents

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer le nombre de Vice-présidents. Il rappelle que la réglementation en vigueur limite à 20 % des effectifs le nombre maximal de Vice-présidents, soit 6 pour la CCHC, nombre qui peut être porté au maximum à 30 % des effectifs en cas d'accord des délégués à la majorité des 2/3, soit 9 pour la CCHC.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer à 9 le nombre de Vice-présidents à élire parmi les membres du Conseil Communautaire.

5- Élection des Vice-présidents

Afin d'éviter tout risque juridique lié à cette élection et afin de tenir compte des recommandations de l'ADCF, Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de faire une interruption de séance le temps de rendre exécutoire la délibération fixant le nombre de Vice-présidents.

La délibération ayant été télétransmise en sous-préfecture et affichée, Madame la Présidente propose de reprendre la séance et de procéder à l'élection des 9 Vice-présidents. Elle souligne qu'elle trouverait judicieux que la 1^{er} Vice-présidence soit exercée par Christophe MUTILLOD. Elle demande aux candidats de se déclarer :

- pour le poste de 1^{er} Vice-président : Christophe MUTILLOD
- pour le poste de 2ème Vice-président : Gilbert PEILLEX
- pour le poste de 3ème Vice-président : Jean-Claude MORAND
- pour le poste de 4ème Vice-président : Hélène RICHARD et Georges BAUD
- pour le poste de 5ème Vice-président : Henri-Victor TOURNIER
- pour le poste de 6ème Vice-président : Sophie MUFFAT
- pour le poste de 7ème Vice-président : Gérald LOMBARD
- pour le poste de 8ème Vice-président : Jean-Louis VUAGNOUX
- pour le poste de 9ème Vice-président : André PEERSMAN

Compte-tenu qu'un seul candidat se présente pour 8 postes sur 9, Madame la Présidente demande aux membres du Communautaire s'ils souhaitent passer tout de même à l'urne ou procéder à une élection à main levée, excepté bien sûr pour le 4ème Vice-président.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de procéder à une élection à main levée pour tous les Vice-présidents sauf pour le 4ème pour lequel un passage aux urnes s'impose compte tenu de la présence de 2 candidats.

Les résultats sont les suivants :

- 1^{er} Vice-président : Christophe MUTILLOD (29 voix – 1 blanc)
- 2ème Vice-président : Gilbert PEILLEX (29 voix – 1 blanc)
- 3ème Vice-président : Jean-Claude MORAND (29 voix – 1 blanc)
- 5ème Vice-président : Henri-Victor TOURNIER (29 voix – 1 blanc)
- 6ème Vice-président : Sophie MUFFAT (29 voix – 1 blanc)
- 7ème Vice-président : Gérald LOMBARD (29 voix – 1 blanc)
- 8ème Vice-président : Jean-Louis VUAGNOUX (29 voix – 1 blanc)
- 9ème Vice-président : André PEERSMAN (29 voix – 1 blanc)

Concernant le 4ème Vice-président, les résultats sont les suivants :

- 1er tour – nombre de votants : 30
 - Madame Hélène RICHARD : 19 voix
 - Monsieur Georges BAUD : 10 voix
 - Bulletins nuls ou blancs : 1

Les 9 Vice-présidents élus de la CCHC sont les suivants :

- **1^{er} Vice-président : Christophe MUTILLOD**
- **2ème Vice-président : Gilbert PEILLEX**
- **3ème Vice-président : Jean-Claude MORAND**
- **4ème Vice-président : Hélène RICHARD**
- **5ème Vice-président : Henri-Victor TOURNIER**
- **6ème Vice-président : Sophie MUFFAT**
- **7ème Vice-président : Gérald LOMBARD**
- **8ème Vice-président : Jean-Louis VUAGNOUX**
- **9ème Vice-président : André PEERSMAN**

Madame la Présidente précise que les réunions du bureau communautaire auront lieu un vendredi sur 2. Elle ajoute que ce bureau peut comprendre, outre les Vice-présidents, d'autres conseillers communautaires souhaitant y prendre part. Après un tour de table, les « conseillers délégués » sont les suivants :

- Patrick COTTET-DUMOULIN (déchets / environnement),
- Rachel BOUVIER (santé),
- Nathalie GOINE (action sociale et santé),
- Lucien RASTELLO (finances),
- Yannick TRABICHET (finances),
- Martine PHILIPP (action sociale, santé et politique des saisonniers).

Gilbert GALLAY fait également part de sa volonté de participer aux réunions du bureau.

6- Indemnités de fonction des élus

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer, à compter du 16 avril 2014, les taux des indemnités de fonction de la Présidente et des Vice-présidents suivants :

- **Présidente : 35,34 % de l'indice brut 1015 (1 343,43 euros bruts)**
- **Vice-présidents : 14,96 % de l'indice brut 1015 (568,69 euros bruts)**

Compte tenu de l'heure tardive, Madame la Présidente propose de reporter à l'ordre du jour de la prochaine réunion la désignation des délégués dans les organismes extérieurs (SIAC, STOC, CLD...).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte ce report.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 29 avril 2014 à 20h.

Le Biot, le 21 avril 2014
La Présidente